# «Yves Pozzo di Borgo - « Le Parlement n’est pas le tribunal de l’Histoire »»

23/10/2012

## Yves Pozzo di Borgo - « Le Parlement n’est pas le tribunal de l’Histoire »

Yves Pozzo di Borgo, sénateur de Paris, est intervenu ce jour au Sénat au sujet de la proposition de résolution visant à la reconnaissance de la répression d’une manifestation à Paris le 17 octobre 1961.

Pour le sénateur, ***« La guerre d’Algérie est une plaie béante dans notre histoire et les évènements du 17 octobre 1961 en sont l’un des épisodes les plus dramatiques. Nous saluons l’initiative du Groupe Communiste qui nous permet de poser les jalons de ce qui aurait du être un grand débat national sur les commémorations.»***

Pour autant, le sénateur regrette que cette requête se soit achevée par un simple communiqué de l’Elysée annonçant laconiquement que la France reconnait « avec lucidité » sa responsabilité devant les évènements du 17 octobre 1961. Pour Yves Pozzo di Borgo, ce débat aurait du se faire en association avec nos amis algériens : ***« Plus de 150 européens ont été tués par le FLN à Constantine en 1955. En 1957 les 315 habitants de Mezouza ont été massacrés. Pourquoi ne commémore-t-on pas ces drames ? La douloureuse question des mémoires de la guerre d’Algérie ne peut être unilatérale. »***

Par ailleurs, le sénateur rappelle que le Parlement n’est pas le tribunal de l’Histoire. Pour Yves Pozzo di Borgo, ***« Sans doute faut-il laisser le temps faire son travail. Mais ce travail n’est pas le notre, il est celui des historiens. Les lois mémorielles ont souvent conduit le Parlement à sortir de son rôle dans sa qualité de législateur. »***

Le sénateur de Paris déplore la forme qu’a pris cette question, si légitime soit-elle : ***« Il ne s’agit pas de nous satisfaire d’avoir reconnu nos torts et de nous complaire dans une certaine autosatisfaction. Je demande à ce qu’une large concertation soit organisée en association avec l’Algérie. C’est seulement en avançant ensemble, dans la réciprocité et le parallélisme que nous parviendront peut être à trouver chacun de notre coté de la mer les justes mots vers la route du pardon mutuel. C’est la seule voie raisonnable afin de rendre justice à l’ensemble des victimes de cette guerre. »***

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Contact presse : Frédérique HENRY / Camille LOUIS
01 42 34 21 18 / 01 42 34 30 58 - communication@uc.senat.fr
Internet : www.udi-uc-senat.fr
Twitter : @UC_Senat
Facebook : SenateursUDIUC